



Extrait du Jeunesgonfrevillais.fr, le blog des jeunes

<http://www.jeunesgonfrevillais.fr/spip.php?article262>

**Engagement**

# **Agir avec une Junior Association !**

- Actu - Initiatives -

Date de mise en ligne : vendredi 3 février 2012

---

**Copyright © Jeunesgonfrevillais.fr, le blog des jeunes - Tous droits réservés**

---

**La septième rencontre régionale des Juniors Associations se déroulait à Gonfreville l'Orcher le 28 janvier. L'occasion de rencontrer de jeunes mineurs actifs et engagés dans des actions associatives et d'en savoir plus sur ce dispositif.**



**Rencontre régionale des juniors associations** Sylvain Savalle et Jamel Soukrati de la ligue de l'enseignement présentent les JA de l'agglomération havraise.

Une Junior Association, qu'est-ce que c'est ? La Junior Association permet à des jeunes de moins de 18 ans de se regrouper autour d'une envie, d'une idée, d'un projet, et de s'approprier un mode d'organisation démocratique et citoyenne : une association. Elle vous donne accès à la découverte de l'engagement, la création collective, l'élaboration de projet, le vécu en groupe et la prise de responsabilités.

En France, on compte 800 Juniors Associations (JA). Une trentaine de JA existe en Haute-Normandie, dont six sur le territoire de l'agglomération havraise. *"Pour créer une Junior Association, c'est plus simple que pour une association de loi 1901. Il n'y a pas de statuts à écrire ni de déclaration en préfecture à effectuer, explique Chloé Petit, du réseau des MJC de Normandie. Il suffit de prendre contact avec l'un des relais départementaux du [réseau national des JA](#), qui viendra s'entretenir avec les jeunes pour vérifier que le projet est bien mené par des mineurs motivés et pour expliquer le dispositif. Ensuite, il faut remplir un dossier d'habilitation (à télécharger sur le site du réseau national), en précisant le nom de l'asso, l'adresse, en décrivant le projet... L'habilitation est valable une année scolaire et est renouvelable indéfiniment. Les jeunes peuvent être accompagnés dans toutes leurs démarches par leur relais départemental ou par un accompagnateur local (un adulte référent qui peut être un parent, un animateur municipal...)."*



**Rencontre régionale des juniors associations** Dix JA étaient présentes à la salle Arthur-Fleury et ont présenté leurs projets dans la bonne humeur.

La JA ainsi créée et habilitée doit payer une cotisation annuelle de 10 euros au réseau national des JA. Cette cotisation permet de bénéficier d'une assurance. *"Le principal avantage en constituant une JA est que les jeunes sont pris au sérieux. Ils gagnent en crédibilité, notamment pour effectuer des démarches : ouvrir un compte bancaire, demander un local à une mairie, demander des subventions... En prenant des responsabilités, les jeunes gagnent en autonomie. C'est relativement valorisant"*, souligne Chloé Petit.

Pour soutenir la création de la JA, la région Haute-Normandie offre automatiquement une subvention de 250 euros. Elle subventionne également le réseau des JA pour les aider dans l'accompagnement des jeunes. En 2010, cette subvention s'élevait à 25 000 euros.

Dix JA étaient présentes à la rencontre régionale à Gonfreville l'Orcher pour partager leurs expériences et faire des démonstrations de leurs activités.



**Bricologie** Louis Guidez (13,5 ans) est le président de la JA Bricologie.

La JA [Bricologie](#) existe au Havre depuis avril 2010. *"Le but de notre JA est de bricoler tout en respectant l'environnement. Nous travaillons à partir de matériaux de récupération et notre local n'est pas chauffé. En ce moment, nous construisons une caisse à savon (voiture de course composée de bois et de fer)"*, explique Louis Guidez, président de la JA (13,5 ans).



**La Baby Black** Les filles de la troupe de danses "la Baby Black" sont originaires du quartier de Caucriauville.

## Agir avec une Junior Association !

Maimouna, Seynad, Penda, Oury et Anna, âgées de 15 à 18 ans, forment la troupe de danses la Baby Black. Elles ont lancé leur JA il y a trois ans pour se produire. *"Nous voulons exprimer nos sentiments, nos émotions à travers l'expression corporelle. On crée nos chorégraphies (hip-hop, R&B, danse africaine...), on monte des spectacles de danse, on propose des démonstrations de double dutch... Grâce à l'asso, les organisateurs d'événements n'hésitent pas à nous embaucher pour faire une animation."*

**Si vous avez entre 13 et 18 ans, et que vous avez des projets (sportif, humanitaire, culturel, environnemental...) à deux ou en groupe, n'hésitez pas à constituer une Junior Association... Prenez contact avec l'un des relais départementaux :**

- ▶ **Jamel Soukrati** de [la Ligue de l'Enseignement](#) - Fédération de la Seine Maritime au 06 25 90 00 76
- ▶ **Chloé Petit** du Réseau des MJC de Normandie au 02 35 56 95 42.



**Relais départementaux** Jamel Soukrati et Chloé Petit, relais départementaux du réseau national des Juniors Associations, répondront à toutes vos questions et vous accompagneront dans votre démarche de création d'une JA.

**En savoir plus sur les JA sur le [site Internet](#)** du réseau national des JA.